

Hommage à Charles Babut

I. Le Théologien

Charles Babut est un fils du Réveil : le neveu d'Adolphe Monod, l'héritier de la plus authentique tradition évangélique du XIX^e siècle. Avec cela, on ne saurait imaginer une culture littéraire plus approfondie que la sienne. Comme l'a dit Wilfred Monod, il était deux fois classique : du point de vue de l'antiquité païenne et de l'antiquité biblique. Doué d'une mémoire vraiment prodigieuse, on a pu dire que les langues étrangères, anciennes ou modernes, n'avaient pas de secret pour lui ; que la littérature, l'histoire, la géographie, — voire les sciences exactes, — lui étaient au plus haut point familières. Jusqu'aux derniers temps de sa longue existence, il pouvait réciter des pages d'Homère ou de Virgile. Dès les études secondaires, ses dons exceptionnels avaient été mis en évidence. Un travail sur l'Induction lui a valu le prix d'honneur de philosophie. Il y montre que l'induction doit normalement aboutir à l'affirmation de la bonté de Dieu.

Ensuite, il a passé à Strasbourg sa licence de philosophie. Puis, il s'est mis à l'étude de la théologie. Après ses études à Montauban, il a visité l'Allemagne. Là, il s'est pénétré, à Heidelberg, de ce grand théologien de l'Esprit qu'a été Richard Rothe.

Après l'Allemagne, il visitera l'Angleterre. De retour à Paris, où il sera précepteur de Tommy Fallot et de Gabriel Monod, il poursuivra son labeur de théologien. Et, dans le *Bulletin théologique* (1868), il écrira des articles intitulés : *Exposition du Système théologique de Rothe*, auxquels, dans la suite, sa modestie n'attachera pas une grande importance, mais qui n'en renferment pas moins une analyse très fidèle de la pensée et du caractère de celui dont il dira qu'il aimerait à l'appeler son maître, si, pour un chrétien, il pouvait y avoir un autre maître que le Christ.

Cette étude porte comme épigraphe une citation de Secrétan : « L'unité, le secret, l'idée du monde créé se trouvent dans l'ordre moral. »

On retrouve bien des traits de la physionomie de Babut dans la description qu'il donne ici de Rothe : « Ce qui l'avait porté à spéculer, écrit-il par exemple, ce n'était pas

le doute : c'était la plénitude même de sa foi, le besoin de posséder plus complètement... cette vérité chrétienne qui faisait la joie de son âme. » (p. 82). Et plus loin : « Homme de son siècle, Rothe l'a été, certes ; et pourtant, étranger au doute. Le trait dominant de sa personnalité, c'était l'harmonie. » (p. 81).

Peut-on en dire autant de la personnalité de Babut ? Sans doute, le croyant qu'il a été a laissé cette impression d'harmonie à tous ceux qui l'ont connu. Mais ce classique n'a rien d'un humaniste, en ce sens que, pour lui, ce n'est pas l'harmonie de la nature humaine qu'il s'agit de retrouver : c'est le pardon du Sauveur qu'il s'agit de saisir, quand le Christ l'offre sur la Croix.

En cela, a-t-il désavoué le maître de sa jeunesse ? C'est ce qu'il serait bien difficile de dire, quand on lit le propos qu'il rapporte de Rothe :

« Si, par impossible, j'étais placé dans l'alternative de retrancher quelque chose, ou bien à la miséricorde de Dieu, ou bien à sa sainteté, j'aimerais mieux sacrifier la miséricorde. Car, si j'ôte la miséricorde, je suis perdu ; mais si j'ôte la sainteté, Dieu est perdu : il n'existe plus de Dieu. » (p. 83). Et Babut ajoutait : « Jamais, dans ma vie, je n'ai ressenti de façon plus distincte le sentiment du sublime. »

C'est dire que, dès cette époque, Charles Babut s'est gardé de rendre hommage au Dieu des bonnes gens. Et ce qui fait que ce maître de l'irénisme est un lutteur, c'est l'indignation qu'il éprouve en face d'un optimisme qui méconnaît ce qu'il y a de tragique dans la destinée de l'homme livré à lui-même. Il est, lui, de ceux qui n'espèrent « qu'en la grâce de Jésus-Christ ». L'Évangile, c'est le pardon de Dieu, certes, dira-t-il, mais ce qu'il faut, c'est un pardon qui maintienne en son entier la crainte de Dieu.

Au terme de ses études, Charles Babut a été appelé à Beaumont-les-Valence. Auparavant, il avait soutenu une thèse sur *la doctrine de Paul touchant la personne de Christ*, qui a inquiété certains de ses amis. Et il y a eu à ce moment-là une correspondance entre Horace Monod père et Charles Babut, qui est intéressante. L'oncle se réjouit des échos qui lui parviennent du ministère de son neveu, mais il lui demande de rétracter ses hérésies. Avec beaucoup d'humilité, mais aussi de fermeté, le jeune pasteur s'y refuse.

Bientôt, il devait être appelé à Nîmes. Ainsi, dès l'âge de trente ans, il se trouvait appelé à prêcher l'Évangile dans la capitale du protestantisme cévenol. Il devait y passer plus de cinquante années, pendant lesquelles il serait en communion avec les âmes les plus diverses, en trouvant moyen de faire dans sa personne, par le rayonnement de sa charité,

l'union de l'Eglise qu'il était chargé de desservir. C'est ce qui a été rappelé lors de son jubilé, en 1912.

A ce moment, des représentants du Protestantisme tout entier sont venus rendre à son ministère l'hommage unanime de leur reconnaissance. D'autre part, il a été invité à donner aux élèves de la Faculté de Théologie de Montauban un cours sur la *Rédemption*, qui est l'œuvre la plus importante qu'il ait écrite comme théologien (1).

Sans doute, il ne faut pas oublier ce qu'il a été comme catéchète ; et, dans cet « hommage », il conviendrait d'entendre la voix de tel de ses élèves, qui a attribué à son enseignement le meilleur de ce qu'il avait reçu dans l'ordre spirituel. Il faudrait parler de ce *Cours de Religion chrétienne* qui a formé tant de générations de croyants, et dont la vertu éducative, dans les temps nouveaux, n'est pas épuisée.

*
**

L'œuvre essentielle de Babut reste *l'Etude Biblique* sur la Rédemption, qu'il a composée pour ses élèves de Montauban.

Il est impossible de mieux caractériser cette étude que ne l'a fait Babut lui-même, lorsqu'avec cette humilité qui le caractérisait, il a dit : « Le seul intérêt de ces pages, c'est de faire connaître les réflexions d'un ministre de l'Evangile qui a passé plus de cinquante années de sa vie à étudier la Bible, et qui s'est toujours efforcé de comprendre et de mettre en lumière la pensée des écrivains sacrés sans l'altérer au nom et au profit de théories préconçues, de quelque nature qu'elles soient (p. XI). »

Il est bien certain que Charles Babut a toujours été, comme il le dit ici, le disciple de la révélation biblique. Voilà ce qui, avec un rare don de composition et d'analyse, constitue le caractère original d'une prédication où l'homme s'efface derrière les textes. Et voilà bien, non pas, comme son humilité l'affirme, le *seul intérêt*, mais bien le *grand intérêt* de son étude sur la Rédemption. Quelle originalité pour un penseur chrétien de n'avoir voulu être, venant après tant d'autres qui ont longuement disserté sur la Rédemption, que celui qui se penche, avec les interprètes autorisés de la pensée du Christ, sur un mystère que les anges eux-mêmes ont contemplé sans pouvoir en élucider la pro-

(1) Il y aurait aussi lieu de mentionner la conférence sur *Adolphe Monod*, qui fut prononcée à Nîmes lors du centenaire du grand prédicateur (1902) ; la conférence intitulée : *De l'application des lois de la nature au monde spirituel* (Lavagne-Perrot, Nîmes, 1885), et des articles assez nombreux qui furent tirés à part, notamment *L'Enseignement de saint Paul sur la vie future*.

fondeur, et qui se gardera d'en dire autre chose que ce qu'ont dit les premiers témoins : les apôtres, et leurs précurseurs les prophètes ?

Toute la valeur de l'exposé sera dès lors dans la profondeur de cette méditation. Et, si l'étude biblique sur la Rédemption est lue aujourd'hui encore avec ferveur, à la différence de tant d'autres, qui ont bien pu paraître, mais en suscitant un intérêt qui n'a duré que l'espace d'un matin, c'est que cet auteur-là était en mesure de comprendre mieux que tant de ses prédécesseurs, la signification d'un tel mystère. Et, si ce qu'il en dit est finalement, comme il l'a reconnu, une *apologie* de la Rédemption, y avait-il moyen pour un tel homme d'écrire sur ce sujet une étude théologique qui ne fût pas en même temps une *apologie* ?

Tout naturellement aussi, ce sujet biblique a été traité du point de vue de l'unité foncière de la Révélation, dont le mystère de la Rédemption forme le centre. Babut parlera donc tout d'abord des *analogies* et des *bases prophétiques* de la Rédemption dans l'Ancien Testament. Cette vérité fondamentale ne doit pas être isolée, déclare-t-il, dans l'enseignement chrétien. Elle n'est pas étrangère à l'expérience générale ; elle est l'application la plus haute d'une loi de l'ordre spirituel (p. VII).

En quoi consistera donc cette loi ? Babut l'a précisée dans son *Cours de Religion chrétienne*, où il n'entend pas donner une explication du mystère, mais l'éclaircir seulement par les considérations suivantes :

Dieu est miséricordieux. Il veut donc pardonner au pécheur. Mais, étant saint, il ne peut pardonner à sa créature que si celle-ci a renoncé au péché.

Si Dieu pardonne à l'humanité pour l'amour de Jésus-Christ c'est que l'humanité « forme véritablement une famille, un corps et, pour ainsi dire, un être collectif, qui s'est personnifié une première fois en Adam, et se personnifie une seconde fois en Jésus-Christ », — le Christ étant plus qu'un homme : « Il est l'Homme, le second Adam, le représentant devant Dieu de notre race, à laquelle il est uni doublement : par sa nature humaine et par son amour. Tout ce qu'il souffre, et tout ce qu'il accomplit, il l'accomplit et le souffre au nom de tous et au profit de tous. »

Babut ne voit aucune exception au salut des hommes, dans les intentions de Dieu. Mais il ajoute que « ceux-là seuls recueillent le fruit de cette réconciliation qui, par la foi, deviennent membres du corps spirituel de Jésus-Christ et s'unissent à son sacrifice en mourant véritablement au péché » (p. 104).

Est-ce que cet enseignement trouve véritablement sa base chez les prophètes ?

Il y a une objection qui vient de suite à l'esprit et qui n'a pas échappé à la sincérité de Babut. Chez les prophètes, chez les psalmistes, et, on peut le dire, partout en Israël, c'est le drame intérieur de la repentance et du pardon qui s'accomplit, mais cela, sans l'intervention d'un médiateur. Il y a bien des sacrifices, certes ; mais, dans ces actes eux-mêmes, l'accent porte moins sur le rite que sur la repentance.

Babut le reconnaît ; mais il constate que, dans l'immolation des victimes, le peuple ou l'individu coupable offre à Dieu comme rançon ou *couverture* de sa faute, à la place de sa propre vie, la vie d'un animal qui lui appartient, à qui il a imposé les mains, et qui, dès lors, le représente (p. 15).

On a beaucoup discuté sur ce symbolisme, et Babut n'ignore pas les diversités d'interprétation que l'on rencontre chez d'ingénieux commentateurs. Mais il est certain qu'entre le sacrifice lévitique et le sacrifice du Christ, il y a aujourd'hui le rapport de la préfiguration et de l'accomplissement. Et ce qui le prouve, c'est que le sacrifice de la Croix, en fait, a mis fin dans l'âme religieuse aux offrandes rituelles qui en avaient été l'extérieure et imaginaire figuration.

Ce que Babut veut retenir surtout, c'est le rôle intercesseur des justes, — la solidarité que constitue l'iniquité des méchants ayant pour revers cette autre solidarité qui fait des justes ceux qui se tiennent sur la brèche en faveur du pays, ainsi qu'il est dit dans cet admirable texte d'Ezéchiel XXII, 30.

A plus forte raison, les souffrances des justes, ou de ceux qui le sont relativement, auront-elles une conséquence, qui, pour l'auteur du psaume XXII, ne sera rien moins que la conversion de toutes les familles des nations, la connaissance et la gloire de Dieu se répandant jusqu'aux extrémités de la terre (p. 26).

Or, il n'y a qu'un seul être dont les souffrances aient eu cette intensité, cette sainteté, et surtout cette fécondité (*ibid.*). L'expérience du Psalmiste s'idéalise : elle doit trouver son accomplissement dans les souffrances du Sauveur.

C'est ce que Babut va démontrer avec plus d'insistance en étudiant le *cinquième Evangile*. Il faut admirer avec quelle délicatesse il étudiera la physionomie de ce « Serviteur de l'Eternel », qui, « personne individuelle ou collective », paraît exempt de péché, et dont les souffrances « imméritées et expiatoires », semblent être le transfert de la punition d'autrui sur la tête innocente du Serviteur (p. 31).

Et, si le mérite et la vertu de ceux que Babut appelle *les*

obscurs martyrs du judaïsme semble avoir été idéalisés par le prophète, c'est que les souffrances de Jésus-Christ, « le vrai serviteur de l'Éternel », sont une application absolument incomparable, mais non strictement unique, de cette grande loi de l'histoire d'après laquelle les souffrances des justes sont la rançon des pécheurs.

Comment ne pas penser à ce sermon prononcé aux premiers temps de la guerre mondiale, où Babut applique à la souffrance de ceux qui combattent pour la justice la parole de l'apôtre : « J'achève de souffrir les souffrances du Christ » ?

Venant à l'enseignement de Jésus, Babut se demande si Jésus a prédit sa mort, et s'il lui a attribué dans son œuvre une importance décisive.

Les prédictions de la mort de Jésus sont si nombreuses et si circonstanciées, qu'il est superflu de les citer. Qu'elles aient pris dans le souvenir de ses auditeurs une forme plus complète, c'est ce qu'il faut reconnaître, mais l'accord des Synoptiques suffit à empêcher qu'on les suppose inventées.

Il y a la parole de Jésus : « Quand l'époux leur sera ôté, ils jeûneront ! » Il y a le signe de Jonas. Et le symbole du baptême. Il y a le récit de la Transfiguration, où Moïse et Elie représentent la loi et la prophétie, ce qui signifie « que la mort de Jésus est la fin où tendaient l'une et l'autre » (p. 51).

Quant à la signification profonde de cette mort, Babut insiste sur l'idée de *rançon*, dont il montre les origines scripturaires, et sur l'institution de la Sainte Cène, à propos de laquelle il cite cette parole de Baur : « Ce qu'il y a de plus vital et de plus sacré dans toute religion, c'est ce qui donne à l'homme le sentiment et l'assurance de sa réconciliation avec Dieu. » Le pain de la Cène, c'est le symbole et le gage du côté positif du salut, à savoir la communication de la vie, le vin ou le sang répandu, c'est le symbole et le gage du côté négatif du salut, qui est le pardon des péchés. L'un et l'autre sont rattachés au don que Jésus fait de sa vie.

Quant aux textes johanniques, ils ne permettent pas de douter que, d'après Jean comme d'après les synoptiques, Jésus n'ait jugé sa mort indispensable à notre salut, avec cette nuance, que les textes du quatrième Évangile relèvent beaucoup moins les effets juridiques de la mort de Jésus que ses effets spirituels. Ce sont deux aspects d'une même vérité.

Mais comment se fait-il, — du moment où la mort du Seigneur était nécessaire à la Rédemption de l'humanité, — que Jésus ait demandé, quelques heures avant sa mort, que cette coupe lui fût épargnée ?

Il y a là un fait. L'institution de la Sainte Cène, où le Christ déclare sa mort imminente, est un autre fait. Mais « il ne faut pas appliquer aux pensées de Jésus, durant cette heure d'angoisse inexprimable, les règles d'une froide logique... Qu'on nous laisse le Christ de l'histoire..., avec les royales certitudes de la Chambre Haute..., comme avec les mortelles angoisses de Gethsémani » (p. 71).

*
**

Quelques mois après ces premiers entretiens, le « vieux pasteur » qu'était Babut — et quel titre plus beau pouvait-il prendre vis-à-vis de son jeune auditoire, celui dont on fêtait alors le cinquantenaire de vie pastorale ? — reprenait son enseignement.

Avec cet humour qui était une des caractéristiques de sa grande douceur, il faisait remarquer que l'enseignement de l'apôtre Paul ne risquait pas d'être dénaturé par « la théologie qui, volontiers, se qualifie exclusivement de moderne », comme l'avait été l'enseignement du Christ. On s'est jeté dans l'extrême opposé, en voyant dans la doctrine de Paul une invention géniale, et d'ailleurs, radicalement fautive. Mais quel honneur ce serait pour l'apôtre de Jésus-Christ, s'il avait inventé la Rédemption !

Babut va montrer que, si Jésus, la plupart du temps, fait dépendre uniquement de l'amour de Dieu le pardon et le salut, tout en ayant parfois, dans des déclarations expresses, rattaché à sa mort la rémission des péchés, on retrouve chez l'apôtre ces deux ordres d'idées, mais en proportion inverse.

Qu'est-ce que l'*Evangile* sous sa forme paulinienne, ce que l'apôtre appelle *mon Evangile* ?

Dieu, par sa grâce, justifie le pécheur qui croit en Jésus-Christ, le Rédempteur.

La grâce de Dieu, la foi de l'homme, sont choses relativement faciles à comprendre. Il n'en est pas de même de la Rédemption.

Peut-on dire que Jésus-Christ soit nécessaire à notre justification et à notre salut en ce sens que, par sa mort, il nous a révélé l'amour de Dieu ?

Sans doute, c'est une part de la vérité. Mais ce n'est pas la vérité tout entière.

Le pardon de nos péchés, voilà le bienfait qui découle de cette mort.

Et c'est à quoi il faut se tenir. Si la Rédemption se réduisait à l'influence qu'exerce sur nous le spectacle de la Croix, ce serait pur subjectivisme. Or, ce que la Rédemption modifie, ce sont d'abord les relations de Dieu avec nous ; ensuite, seulement, nos relations avec Dieu.

Ici, Babut va s'exposer à une objection qui ne sera plus d'ordre critique, mais inspirée par le sentiment religieux. Si Dieu est amour, — et c'est la base de toute la pensée religieuse comme de toute la prédication de Babut, — comment admettre que, par la mort du Sauveur, il y ait une modification, non seulement dans les relations de Dieu avec nous, ce qui se conçoit, mais dans ses sentiments à notre égard ?

Mais Babut se soumet aux textes ; et il constate que, dans les textes pauliniens, c'est l'amour de Dieu qui est au premier plan. Sans doute, dit-il, la mort de Jésus n'est pas cause de l'amour de Dieu ; mais, en manifestant sa justice, « elle permet à son amour de s'exercer librement en notre faveur » (pp. 94, 95).

L'auteur va donc expliquer ce que signifie le mot de *Rédemption*, comment la mort du Sauveur ainsi définie, est dans un rapport étroit avec la justice de Dieu, et pourquoi le Christ est appelé victime expiatoire.

L'Évangile tel que Paul l'entend n'a rien d'une amnistie universelle. Le Dieu saint et juste a voulu pardonner saintement et justement : pardonner de telle sorte que le pardon même qu'il accorde, bien loin de voiler sa justice, s'y manifeste et la glorifie, en plaçant entre le pécheur et lui Jésus-Christ et sa Croix (p. 106).

Nous retrouvons donc ici les termes mêmes de l'hymnologie du Réveil ; et, disons-le, l'interprétation authentique de l'Évangile paulinien.

Mais encore, comment donc le Christ est-il une *victime expiatoire* ?

Babut va s'attacher au passage capital : *Romains* III, 25 et suiv. Il va le traduire de la façon la plus consciencieuse, en écartant certaines erreurs de traduction qui étaient alors habituelles, et en arrivant, par l'examen attentif du texte, à une interprétation toute proche de celle que les commentateurs les plus récents ont formulée en faisant appel, pour ce qui concerne le mot capital, *hilasterion*, au témoignage des inscriptions et des papyrus.

Le Christ est victime de propitiation. Mais, par contraste avec les sacrifices lévitiques, il est victime volontaire. Et « la vertu du sacrifice de Jésus-Christ réside essentiellement dans son caractère moral, dans la sainte acceptation d'une souffrance imméritée que lui ont dictée son obéissance à Dieu et son amour pour les hommes (p. 117).

Revenant ensuite sur l'idée de réconciliation, Babut tient à montrer que la Rédemption, pour l'apôtre, a bien un caractère *objectif*, et il insiste à ce propos sur l'expression *colère de Dieu*, tout en ne cessant pas de voir dans cette colère une manifestation de la justice divine.

Nous arrivons ainsi par un aspect de la doctrine paulinienne qui a pris une grande place dans les interprétations modernes : je veux dire, la portée universelle du sacrifice rédempteur. Babut voit très bien comment les textes font allusion à une victoire sur les puissances de l'enfer. S'il n'y insiste pas, son interprétation, ici encore, est « à jour ».

Quant aux résultats moraux du sacrifice rédempteur, nous n'y insisterons pas, bien qu'il y ait là, comme le dit Babut, une part importante et originale de l'enseignement paulinien.

Mais comment se fait-il que « la mort et la résurrection physique de Jésus, embrassées en quelque sorte par la foi, deviennent aussitôt, chez le croyant, une mort et une résurrection morale » ? C'est que « notre sanctification est moins notre œuvre personnelle que l'œuvre et la vie de Jésus-Christ en nous ». C'est ensuite que, « comme notre pensée, notre vie est chrétienne dans la mesure où la Croix de Jésus-Christ en est devenue le centre et l'âme » (p. 134).

Voilà le fond même de la pensée de Babut, et c'est pourquoi sa personnalité est celle autour de qui, dans l'Eglise réformée de France, s'est faite toujours la réconciliation des âmes. Mais il n'aurait pas aimé qu'il fût parlé de lui comme d'un chef. Car c'est lui, entre tous, qui aurait pu signer son œuvre, comme l'apôtre, en ajoutant à son nom ce seul titre : *Esclave de Jésus-Christ*.

Il faut voir maintenant avec quels égards l'auteur va examiner les objections dirigées contre une doctrine qui tient tant de place dans sa pensée et dans sa vie.

Il y a l'objection tirée de la responsabilité morale, dont il faudrait tenir compte : n'est-elle pas « ce qu'il y a au monde de plus personnel, de moins réversible » ?

Mais la mort rédemptrice du Sauveur est un sacrifice *volontaire*. « Prétendra-t-on interdire au saint de se dévouer pour le pécheur ? » Ensuite, il ne faudrait pas oublier la vertu sanctifiante de la mort du Sauveur. Ce qu'est la repentance dans l'histoire de chaque croyant, la vie et la mort de Jésus-Christ l'ont été dans l'histoire de l'humanité.

Nous arrivons ainsi au fait de la solidarité humaine qui « contribue beaucoup à faciliter l'intelligence de la Rédemption ».

On sent bien que Babut arrive à l'explication théologique qui seule lui tient à cœur, et qui est bien celle de l'apôtre. Nous nous trouvons en présence de l'ancêtre de l'humanité, le rôle d'Adam expliquant le rôle « à la fois analogue et contraire » de Jésus-Christ (p. 145).

Et sans doute, nous sommes ici sur le sol biblique. Mais c'est le mystère d'Adam. Et Babut n'en saurait donner

l'explication. Ce qu'il a en vue, c'est l'explication d'un autre mystère ; et il est impossible de conclure plus fortement que lui quand il dit à ce propos que la souffrance de Jésus-Christ « consiste dans l'acceptation humble et entière, par le second Adam, de la solidarité douloureuse qui pèse sur notre race et qui s'est concentrée et accumulée sur sa tête innocente. Règne universel du péché et de la mort par le premier Adam règne universel de la justice et de la vie par le second, tel est le plan de Dieu (p. 147).

En lisant ces pages inspirées, on pense au Commentaire de l'*Épître aux Romains* qu'a écrit Karl Barth, et qui, refait presque d'année en année, sera, semble-t-il, le livre de sa vie. Il s'y trouve beaucoup de choses auxquelles Charles Babut n'a pas songé ; mais quant à la conception fondamentale de l'Évangile paulinien, le grand livre obscur parfois, tumultueux, prodigieusement informé, et, disons-le, inspiré de Barth, apporte une confirmation décisive aux études bibliques du *vieux pasteur* qui a été l'honneur du corps pastoral de France, et dont l'Église Réformée, le jour où elle aura retrouvé son unité, fera bien de mettre le buste dans la salle des séances de son Synode.

*
**

Je n'insisterai pas sur les études concernant, soit l'Épître aux Hébreux, soit l'Épître de Pierre, soit enfin le quatrième Évangile et l'Apocalypse.

Quant aux conclusions, l'auteur fait remarquer qu'au lieu de vouloir établir une doctrine biblique d'ordre général, il a entendu « conserver à chaque voix sa tonalité propre », et il demande si l'harmonie qui en résulte n'est pas comme le prélude du concert céleste dont parle le Voyant de l'Apocalypse.

Nous ajouterons que c'est la seule façon de présenter une apologie de la tradition qui ait une vertu probante.

Babut ajoute qu'il n'en serait pas autrement si, au lieu d'étudier la doctrine de la Rédemption, il avait considéré la personne du Christ, ou le péché, ou la Providence, ou la morale biblique. « Dans ma conviction, conclut-il, l'autorité religieuse des Saintes Écritures, ce principe formel du Protestantisme, reste debout. » Ou encore : « Les expériences des grands serviteurs de Dieu auxquels nous devons les écrits du Nouveau Testament constituent le type et le modèle de l'expérience chrétienne. »

Le terme d'expérience chrétienne n'est plus en faveur aujourd'hui. L'état du monde aidant, les points de vue de la dogmatique se modifient étrangement. L'auteur de l'*Étude sur la Rédemption* ne se croirait plus obligé aujourd'hui de faire appel à l'expérience religieuse. Mais il n'aurait rien eu

à changer à sa conclusion. Et, lorsqu'il invite ses auditeurs à interroger sur ce mystère « les vies et les écrits des chrétiens, des saints, des martyrs de tous les âges », il n'y a point de doute : c'est, en vertu maintenant de l'*analogie de la foi*, l'unanime persuasion que, sur la Croix, le Christ a porté la peine de nos péchés.

Par scrupule, Babut ajoute, — et comme nous le comprenons ! — qu'il y a lieu pour nous d'insister davantage sur le côté actif de la Rédemption que sur son côté passif : sur l'obéissance du Christ, plutôt que sur sa souffrance. *Credo ut intelligam*, s'écrie-t-il alors : nous croyons, en attendant de comprendre et pour comprendre (p. 341).

Mais ce qu'il comprend, et ce qu'il nous fait comprendre, c'est que « le fait de la solidarité jette un jour très vif sur celui de la Rédemption. Le plan de l'histoire et de la destinée de l'humanité, tel que le résume saint Paul, est infiniment digne de Dieu... La solidarité explique-t-elle l'expiation, la translation de la culpabilité et de la peine ? Elle éclaircit du moins les abords du mystère » (p. 352).

L'interprétation de Babut voisine avec celle de son maître, Richard Rothe. D'après Rothe, le pardon divin est gratuit, mais Dieu entend être sûr que son pardon n'aura pas pour effet d'encourager le pécheur à persévérer dans le mal. Il lui faut une garantie. Or, Jésus-Christ seul est en état de la fournir, ayant introduit dans le monde « une force nouvelle et réparatrice, une source inépuisable de justice et de vie ». Interprétation ingénieuse, mais où le rapport entre la mort du Sauveur et le pardon des péchés n'est pas assez direct. Babut préfère s'en tenir à l'idée fondamentale du paulinisme. Et, rappelant les expressions paradoxales de saint Paul : Jésus a été fait péché et malédiction pour nous, il conclut, en rappelant les vœux de Moïse et de saint Paul, qui ont souhaité de faire pour leur peuple le sacrifice total d'eux-mêmes : « Ce que des hommes imparfaitement, quoique admirablement saints, ont désiré faire sans le pouvoir, est-il incroyable que celui qui est la sainteté et l'amour même l'ait réellement accompli ? Dès que nous nous pénétrons de cette idée, que les profondeurs de la doctrine de la Rédemption sont des profondeurs d'amour, elles deviennent lumineuses sans cesser d'être insondables. » (pp. 354, 355).

*
**

Comme on comprend, lorsqu'on relit ces pages sur la *Rédemption*, les efforts qui ont été tentés auprès de Babut pour le déterminer à accepter un appel à Montauban !

Mais il n'a pas voulu y songer. A Edouard Bruston, il demande : « Y avait-il vraiment en moi l'étoffe d'un professeur ? Ai-je enfoui un talent que Dieu m'avait confié ?

S'il en est ainsi, qu'Il me pardonne ! Mais, même dans cette hypothèse, il vaut mieux, me semble-t-il, continuer à faire valoir le talent qui est déjà en circulation, qu'employer le reste de ses forces à essayer de déterrer l'autre, trop profondément enfoui. »

Et à son ami Félix Bovet, qui insiste, il répond :

« Vous mettez votre avis, qui en lui-même a un grand poids pour moi, sous le couvert de deux noms qui me sont bien chers et sacrés. Je crois, en effet, que mon beau-père et M. de Pressensé me blâmeraient de ne pas m'être voué à la théologie. Il est possible qu'ils aient raison, et que j'aie, au moins en partie, manqué ma vocation, fait défaut à ma vraie tâche, faute d'initiative, de foi, de joie intérieure. Mais ces hommes excellents reconnaîtraient, je crois, qu'aujourd'hui c'est bien tard. Pour changer ainsi de carrière à près de soixante ans il faudrait un ordre clair et précis de Dieu. Cet ordre, je ne l'ai pas entendu. »

Quelle va être l'attitude de Charles Babut à l'égard des controverses qui mettront aux prises la théologie moderne et les attitudes traditionalistes ?

Le 5 mars 1904, Charles Babut prononçait, dans l'auditoire de théologie de la Faculté de Montauban, une conférence sur *la notion biblique et la notion symbolo-fidéiste de la foi justifiante*.

Le point de départ était la définition donnée par notre maître Eugène Ménégoz : « La foi, c'est le don du cœur à Dieu. » Vingt-cinq ans auparavant, dit-il, elle avait soulevé en lui des objections que la réflexion et l'expérience n'avaient fait que confirmer. Par le choix même de son sujet, ajoute-t-il, il marque sa volonté de rendre pleine justice à cette « école de Paris » dont Ménégoz est, depuis la mort de Sabatier, le chef incontesté.

Ayant avant tout la volonté d'être biblique, il exposera l'idée de Ménégoz, mais ce sera pour la confronter d'abord à l'enseignement de l'Écriture, avant de la confronter au témoignage de la conscience ou de l'expérience chrétienne.

Étant d'accord avec Ménégoz sur les définitions fondamentales, il va concentrer son attention sur la notion de la foi.

Il n'a trouvé nulle part, dans l'Écriture Sainte, la définition qu'en donne Ménégoz.

Le don du cœur à Dieu ? On aurait pu dire aussi : la confiance. Ménégoz a juxtaposé ces deux idées, sans chercher le rapport qui les unit.

La foi d'Abraham, dira Babut, est confiance à la Parole de Dieu. Mais ce qui a l'accent, c'est l'objet de la foi, — la foi elle-même restant assentiment à la grâce. Babut rejette donc le subjectivisme.

La pensée de Ménégoz, dit-il, est très nette quand il s'agit de dire ce que la foi n'est pas. Elle n'est pas la croyance. Et ce qui sauve, c'est le don du cœur à Dieu : le pécheur est justifié par ce don, *indépendamment de ses croyances*.

N'y a-t-il pas cependant des croyances indispensables ? Ménégoz ne l'a pas cru. Il va jusqu'à dire que, si même un homme ne croyait pas que Jésus puisse exister, Dieu ne le condamnerait pas pour cette bizarrerie intellectuelle.

Et alors, avec cette malice cordiale qui est innée chez lui, Babut insiste. Ménégoz n'en arrivera-t-il pas à ce résultat étrange, qu'on puisse donner son cœur à Dieu sans croire en Dieu ? L'objection est logique, a répondu par avance notre cher maître. Cependant, ajoute-t-il, même sur ce point du salut des incroyants, l'Évangile de Christ ne nous permet pas de ne pas admettre certaines exceptions (p. 11).

A quoi Babut, sans vouloir insister autrement, remarque — et c'est tout à fait conforme à la générosité de son âme aimante — « qu'il vaut mieux nous en remettre à Dieu et aux mystères de sa grâce, que de nous empresser de donner le nom de croyant à tout incrédule chez qui nous constatons des inspirations morales élevées (p. 12).

Et il conclut par cette définition du fidéisme : « L'homme est sauvé par sa foi, c'est-à-dire par le don de son cœur à Dieu, indépendamment de ses croyances et quelle que soit celle-ci. » (*Ibid.*)

Il arrive alors à son exposé de la notion biblique de la foi qui justifie. La notion de la foi est essentiellement corrélatrice à celle de la grâce. Sans doute, nous sommes justifiés par la foi ; mais il est une vérité plus haute encore, c'est que nous sommes sauvés par grâce. Dieu a, par l'œuvre, et spécialement par la Croix de Jésus-Christ, réconcilié le monde avec lui-même. La foi consistera donc à recevoir Jésus-Christ comme Sauveur. Accepter ne serait pas assez dire. Ce ne serait pas un mot assez humble. Recevoir, voilà qui est conforme à la réalité de la situation.

Recevoir le Christ, c'est se placer sous sa direction. La foi est donc essentiellement confiance. L'intelligence n'est pas étrangère à cet acte de foi. Toute confiance implique, en effet, une persuasion de l'esprit. Et cette persuasion peut être un indice moral de la valeur spirituelle de celui qui l'éprouve, ainsi que de la valeur morale de celui qui l'inspire. Le croyant tiendra sûrement pour certain que, ni Jésus-Christ, ni Dieu le Père, ne sont une invention des hommes. Il n'est pas possible de recevoir la grâce de Dieu en Jésus-Christ sans croire en Dieu, en Jésus-Christ et en la grâce. Par ce côté, la foi est une croyance du cœur, car le cœur croit (p. 14).

Il peut arriver, après cela, que ceux qui ont la foi du cœur

aient des opinions assez diverses sur Jésus-Christ, sur la grâce et sur la foi. Exemple : le brigand sur la croix, et un catholique « dont la dogmatique est très surchargée ». Ainsi, ce n'est pas l'adhésion à un dogme (façon particulière, officiellement consacrée, de définir la vérité) qui sauve l'âme, et ce n'est pas le refus de cette adhésion qui la perd.

Quelle est donc la différence qui subsiste entre les deux écoles ? Elle demeure très importante. Ce qui nous sauve, c'est, selon les uns, le don que nous faisons à Dieu de notre cœur ; selon les autres, le don que Dieu nous a fait de Jésus-Christ comme Sauveur. Ce qui n'est pas sans importance, la part de Dieu étant de donner, celle de l'homme de recevoir, « et ce recevoir étant précisément la foi qui sauve ». Et Babut rappelle la pensée du grand Adolphe Monod : « La foi ne fait que recevoir, et c'est par cette simplicité du recevoir qu'elle vaut, puisque c'est par elle qu'elle laisse à Dieu toute la gloire du faire... La foi est l'œil qui regarde, la bouche qui recueille, la main qui prend : rien de moins, mais rien de plus aussi. » (p. 16).

Est-ce à dire que le don du cœur à Dieu ne soit pas nécessaire ? Babut n'a garde de le prétendre ; il place seulement cet acte religieux « au-dessus de la foi elle-même ». La consécration d'une âme n'est pas la foi : elle en est le plus beau fruit. La foi qui justifie est, dans l'âme, le principe d'une vie nouvelle.

Au point de départ, il y a donc la repentance, qui n'est pas la même chose que la foi. Ce n'est pas la repentance qui justifie : ceci impliquerait que l'homme fût sauvé par son œuvre propre, ou par un don qu'il ferait à Dieu, tandis que le salut résulte d'un don gratuit que Dieu fait à l'homme.

Ménégoz n'a pas tenu suffisamment compte de « cette terrible réalité du péché ». Moins encore, Sabatier, selon qui le salut est la reproduction dans l'homme de la conscience filiale de Jésus, ce qui ne laisse guère subsister de différence entre le saint et le pécheur.

La notion fidéiste, demande Babut en terminant, est-elle compatible avec l'assurance du salut ? Que deviendrions-nous, si notre assurance du salut devait reposer sur le don de notre cœur à Dieu ?

Si la foi donne accès à la gloire de Dieu, « même à travers un canal étroit, nous pouvons recevoir quelques gouttes de l'eau vive, assez pour ne pas mourir de soif. Mais si la foi est le don du cœur, qu'est-ce qu'un demi-don ? Qui donne son cœur, donne tout. »

Et Babut raconte que, le jour où il lui est arrivé d'exalter la sanctification aux dépens de la justification, un laïque est intervenu pour déclarer combien cette voie lui paraissait inefficace. Il ne l'a pas oublié. C'est pourquoi, tout en recon-

naissant que le fidéisme a été une réaction heureuse contre un dogmatisme étroit, « résidu indigeste du Réveil », il souhaite que le fidéisme restitue à la grâce « cette place souveraine et cet honneur unique » que lui ont reconnu les chrétiens évangéliques de tous les temps.

Ceci dit, Babut se sent de plus en plus incliné à ne pas mettre de limites à l'action de la grâce de Dieu. Il y a une lettre de lui à Schröder, qui est très catégorique dans ce sens :

« Ta bonne et fraternelle lettre me parlait de deux articles de moi, parus l'un dans la *Revue chrétienne*, l'autre dans la *Revue de théologie*. Tout en m'exprimant une sympathie dont je te remercie cordialement, tu remarquais que je paraissais être devenu plus décidément conditionaliste... Si tu viens me voir, je te montrerai une correspondance avec M. Godet qui t'intéressera. Ce cher grand homme, qui a critiqué mes vues avec trop de bienveillance assurément, mais pourtant d'une façon si péremptoire, a pourtant une pensée de derrière la tête, selon moi peu différente du conditionalisme... Au reste, ce système n'est pas, et probablement ne sera jamais (ici-bas), pour moi, une vérité établie, comme la rédemption par Jésus-Christ. C'est seulement une interprétation plus probable et plus plausible que tout autre (à mes yeux) des données de l'Écriture sur ce mystérieux sujet, et aussi de celles de la conscience. Aussi n'est-ce qu'avec mesure et discrétion, en serrant d'aussi près que possible le langage de l'Écriture, que je me permets (en de rares occasions) d'y toucher dans la prédication. Dans un cours de religion, la réserve est peut-être encore plus nécessaire. Lorsque j'ai publié le mien, j'inclinai déjà fort au conditionalisme, et, dans ma pensée, les expressions dont je me sers, si elles ne l'impliquent pas, ne l'excluent pas non plus. Je combats l'universalisme sans affirmer l'éternité des tourments. »

II. L'homme d'Église.

Il n'est personne dont nous devions, à l'heure actuelle, regretter davantage la disparition, et dont la pensée ecclésiastique nous importe plus que celle de Charles Babut.

Il a été appelé à faire partie du Synode de 1872. Il y a donné la prédication inaugurale, sur « *le témoignage que Jésus-Christ se rend à lui-même* ». Il y avait là, d'un côté, Guizot, Charles Bois, Ernest Dhombres, Charles Babut ; de l'autre, Colani, Fontanès, Pécaut, Albert Réville, Steeg. Entre deux, des hommes comme Jalabert et Viguié. C'était une grande période de l'histoire de l'Église Réformée de France.

Eugène Bersier a écrit un compte rendu de cette assemblée, où toutes les tendances étaient représentées de si éminente façon. Quant à Babut, il a publié une étude importante intitulée : « *La crise actuelle de l'Eglise Réformée de France* » (1).

Je voudrais en rappeler les principaux développements.

On a dit, non sans raison, écrit Babut, que la doctrine de l'Eglise est le talon d'Achille du Protestantisme.

Le principe fondamental doit être celui-ci : Jésus-Christ est venu fonder une humanité nouvelle, « un Royaume de Dieu spirituel, universel, réel » (p. 9). La famille des saints ou des régénérés, telle est l'Eglise véritable, à laquelle appartiennent pleinement les promesses de Jésus-Christ. Il n'y a ici rien de la confusion avec une Eglise aussi visible que le Royaume de France ou la République de Venise. L'Eglise est idéale, mais elle se réalise sur la terre par des Eglises visibles.

En tant que représentation de l'Eglise invisible, l'Eglise visible doit être sainte ; mais elle doit imiter la largeur, l'universalité de l'Eglise invisible. Et, si elle veut conquérir le monde, elle doit rester fidèle à ses principes. Babut ajoutait que les Eglises nationales avaient rendu de grands services, mais qu'elles avaient fini leur temps. Ceci, pour les raisons suivantes :

« *L'Eglise Nationale* est de plus en plus une fiction. Il n'y a plus de nation chrétienne. Ensuite, il faut qu'une Eglise nationale, tout en étant Eglise de multitude, ne soit pas livrée au caprice de la multitude... Je vois venir, et je hâte de mes vœux, le jour où l'Eglise Réformée de France, — c'est-à-dire, probablement, la partie la plus fidèle de cette Eglise, — séparée de l'Etat, sera arrachée au multitudinisme absolu. Elle confessera sa foi avec autant de netteté que de largeur ; elle pourra se contenter peut-être des trois lignes principales de la déclaration du Synode de 1872, qui énonce le principe matériel du Protestantisme, la justification du pécheur, et son principe formel : l'autorité des Saintes Ecritures. Le reste n'ajoute rien au contenu de la formule centrale. »

Sur quoi, Charles Babut se tourne vers ces libéraux modérés « qui ont mis à la base de la déclaration de foi qu'ils ont présentée au Synode cet admirable résumé de l'Evangile : « *Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle* ». S'ils veulent mettre cette foi à la base de l'Eglise qu'il s'agit de reconstituer, abandonnant la chimère d'une Eglise ouverte à toute doctrine à qui il plaît de

(1) Imprimerie Roger et Laporte, Nîmes, 1873.

s'affubler du manteau de l'Évangile ; si, acceptant dans sa substance le principe de foi que nous avons posé au Synode, ils nous demandaient, soit de modifier quelque détail de notre déclaration qui les choque (la mention du Symbole des Apôtres, par exemple), et surtout d'accentuer plus énergiquement le principe de liberté qui nous est cher, je ne voudrais pas aggraver la déchirure de notre pauvre Eglise en disputant sur des mots, avec une obstination byzantine, là où l'accord existerait sur le fond des choses. » (p. 42).

L'Eglise, telle que la conçoit Babut, « ne se montrerait pas inquiète ni jalouse des droits et de la liberté de la science. Elle laisserait le théologien dogmatique bâtir ce qu'il peut, de l'or, du bois ou du chaume, sur le fondement que Dieu a posé, le critique constater avec une rigoureuse impartialité tous les faits relatifs à la composition des livres saints et les interpréter de son mieux. Elle ne les arrêterait que le jour où ils attaqueraient ce dogme fondamental du salut par la foi en Jésus-Christ, selon les Ecritures qui est la base commune de l'Eglise et de la théologie évangélique. »

Et Babut envisage, à égale distance de l'ultramontanisme et du rationalisme, une vaste confédération de chrétiens qui se prosternent devant le Crucifié du Calvaire et n'espèrent trouver qu'en lui seul la liberté avec la vérité. « Qui peut dire, ajoute-t-il, quelles conquêtes spirituelles le Seigneur lui réserve ? »

Mais il se sent obligé de constater le développement d'une tendance, héritière du rationalisme de jadis, qui rejette les doctrines positives et caractéristiques du christianisme, et le fait même de la révélation divine sur lequel il repose.

Il a été très ému par le rapport de Viguié, à la Conférence libérale du Midi. Ce n'est pas ici notre propos de rappeler le langage qu'employaient en ce temps-là des gens très dignes de considération par ailleurs, mais qui faisaient bon marché parfois de la grande tradition chrétienne, parce que l'orthodoxie de leur temps les avait empêchés d'en discerner le véritable caractère.

Viguié n'était pas de ceux-là ; et il est visible, dans cette controverse, que Babut entrevoit la possibilité d'un accord avec le libéralisme modéré de son temps.

« Comme nous, disait Viguié, les orthodoxes de nos jours se sont éloignés de la véritable orthodoxie protestante ; comme eux nous croyons qu'après avoir parlé aux hommes par les prophètes, Dieu leur a parlé par son Fils. Comme eux, nous ne voulons savoir autre chose que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié. »

Où sera donc le dissentiment ? Il portera sur le surnaturel matériel, le miracle. « Les orthodoxes, dit Viguié,

parlent des grands faits surnaturels. Bon nombre d'entre nous refusent de les admettre au sens littéral. » Et Viguié ajoute que la conception qu'ils en ont est *historique et spirituelle*.

Qu'est-ce que Babut va répondre à Viguié ? Il sera très catégorique.

« Nous ferions, dit-il, selon M. Viguié, bon marché de la doctrine. C'est tirer une conséquence énorme de ce simple fait, que le surnaturel historique a été surtout mis en relief dans notre déclaration ». « Si nous attachons tant d'importance à ces grands faits, c'est à cause de leur signification religieuse. La doctrine n'est que l'affirmation d'un fait spirituel étroitement lié au précédent. Il est vrai que nous sommes jaloux de nous en tenir, dans une déclaration de foi collective, à l'affirmation de ce double fait, et de laisser toute liberté à l'interprétation théologique. Il est vrai aussi que nous ne croyons pas à la prédestination comme l'entendaient les théologiens de l'école de Calvin. » (p. 30).

Ceci dit, Babut va exposer, en des termes qui n'ont pas perdu leur actualité, comme il entend formuler la foi qui est, selon lui, dans le cœur de tous les chrétiens :

« Je ne crois pas m'avancer trop en disant que je me ferais fort de rédiger sans habileté de langage, mais en demeurant dans la simplicité évangélique, une déclaration de foi qui toucherait à tous les points vitaux de la doctrine chrétienne, et à laquelle aucun protestant évangélique ne ferait difficulté de souscrire... Il y serait parlé de l'état de misère et de condamnation où, par nature et par notre faute, nous sommes devant Dieu... J'ose croire que, dans la déclaration de foi dont je parle, nos pères de La Rochelle reconnaîtraient une image affaiblie, mais non pas infidèle, de leur propre foi, comme nous-mêmes, dans l'admirable confession de foi qu'ils ont dressée, nous contemplons un type grandiose, et comme coulé en bronze, de la nôtre. » (p. 31).

Sur les explications théologiques, il y aura des divergences. « Nous n'avons aucun motif de nous en cacher, ni d'en rougir. Mais il serait injuste et faux d'en conclure que nous ne nous accordons que sur des mots. Ce n'est pas de mots qu'il s'agit, mais de faits, de réalités qui sont le fondement de notre espérance et l'aliment de notre vie spirituelle. La diversité commence au moment où nous essayons de nous en rendre compte par une réflexion plus ou moins scientifique. » (p. 32).

*
* *

Entre la droite et le centre gauche, les points de divergence apparaissent secondaires, en somme. Mais le centre

gauche ne voulait pas d'une déclaration de foi imposée. Et son chef, M. Jalabert, disait : « Lorsqu'il se présente des questions douteuses, nous les résolvons par la liberté. » Dans le projet de lettre aux Eglises qu'il avait préparé, il disait :

« Pour notre Eglise Réformée de France, il nous suffit de mettre hors de contestation, dans son enseignement, dans son culte et dans sa discipline, les grands faits chrétiens, représentés dans ses sacrements, célébrés dans ses solennités religieuses et exprimés dans ses liturgies. »

Mais le centre gauche refusait d'abandonner la gauche. Et, par l'exagération de leur critique, les libéraux extrêmes créèrent alors un fossé entre eux et la majorité de l'Eglise.

A cette majorité, Charles Babut appartenait nettement. Son discours, prononcé dans le temple de l'Oratoire, le 5 juin 1872, sur « le témoignage que Jésus se rend à lui-même », est, comme l'a écrit Draussin, en même temps qu'un des plus solides chapitres d'apologétique chrétienne, un modèle d'éloquence par la pureté académique de la forme, le souci exclusif de la gloire de Dieu et de l'édification des âmes, la connaissance intime et l'emploi judicieux des écrits sacrés.

La minorité libérale du Synode se refusa à prendre part à la session complémentaire qui eut lieu en 1873. Les partis, dès lors, s'organisèrent à part. Les évangéliques eurent des Synodes libres, qui avaient à leur tête une Commission permanente. Babut fut nommé, en 1879, président de la Commission permanente. En 1881, il présida le Synode général de Marseille. Il fit partie de la plupart des Synodes généraux. Et toujours, comme Eugène Bersier, comme Charles Bois, il garda dans le cœur le même but, qui était la réconciliation des Eglises. L'un de ses successeurs à la présidence de la Commission permanente a pu dire : « M. Babut est l'homme qui nous unit tous. »

Aussi, quand la Séparation des Eglises et de l'Etat a été en vue, Charles Babut a-t-il travaillé à éviter un schisme qui, dans sa pensée, n'avait jamais été que provisoire. Il voyait très clairement le danger ; et, malgré sa grande sympathie pour ceux de ses amis qui, à Jarnac, ont donné la main, sous l'inspiration de Charles Wagner, à ceux qu'on appelait encore des libéraux, il ne se résolut point à les suivre. Il restait sur le terrain des grands faits chrétiens, tels que les avaient précisés un Bersier et un Charles Bois. Et il écrivait dans la *Vie Nouvelle* (28 avril 1906) :

« Il y a deux façons d'adhérer à un symbole : l'une plus littérale, l'autre plus spirituelle ; la seconde est la seule

qu'une Eglise protestante ait le droit de provoquer et d'attendre. » A quoi Babut ajoutait que, pour le Synode de 1872, la résurrection de Jésus-Christ avait été le point capital, la pierre de touche de la foi à la révélation, au surnaturel, à la Rédemption.

Les choses avaient bien changé au cours de ces trente ans. Les libéraux en face desquels se trouvait Babut avaient renoncé à l'attitude critique et négative de jadis. C'était des disciples d'Auguste Sabatier, qui, respectueux de la science, apercevaient plus clairement qu'autrefois le moyen de maintenir les droits de la foi. L'épuration qu'avaient souhaitée leurs adversaires s'était faite dans leurs rangs : ils mettaient l'expérience religieuse au centre de leur théologie. Un rapprochement continu s'opérait entre les âmes. On a pu dire que les deux fractions de l'Eglise étaient attirées l'une vers l'autre par une aimantation réciproque.

Babut avait participé aux conférences fraternelles où s'étaient réunis, à Lyon, les représentants des tendances diverses de l'Eglise Réformée. Et dès lors, jusqu'au dernier jour de sa carrière, il a été celui qui, sans relâche, travaillait à rapprocher les âmes et à promouvoir la paix de l'Eglise.

*
**

La Séparation de l'Eglise et de l'Etat étant proche, Babut se mit à l'œuvre. Il avait préparé, avec Messines et Adolphe de Richemond, un projet d'Union Fédérative des Eglises Réformées. Le but était d'arriver à maintenir une association aussi étroite que le permettaient les circonstances. A tous, Babut entendait demander des sacrifices. Il en demandait surtout à ses amis du centre et de la gauche.

Il s'agissait, en somme, de laisser aux groupements particuliers leur autonomie religieuse, administrative et financière, mais quand même, de constituer une Union des Eglises Réformées, « pour maintenir, en face du catholicisme et de la libre pensée, les relations fraternelles entre les Eglises réformées actuelles ». Il fallait donner à cette communauté d'origine, de traditions, de souvenirs, d'esprit, à la famille réformée, une expression.

Pas de fusion : c'était le mot d'ordre de la droite. Babut l'acceptait avec mélancolie, estimant qu'il fallait l'accorder, « sous peine de n'aboutir à rien ».

Projet bien modéré, puisqu'il ne voulait être qu'une traduction « pratique et fidèle » des décisions de Reims et d'Orléans. « A quoi nous servirait-il, demandait Babut, de nous obstiner à vouloir ce que l'on est décidé à ne pas nous accorder ? Le fossé n'est déjà que trop grand. Ne risquons-nous pas de l'élargir encore plus ? Travaillons, au

contraire, à l'amoinrir, dans l'espoir de le combler un jour. »

Sans doute, écrivait-il, ce n'est pas la vieille et chère Eglise réformée se continuant. Mais c'est la famille, qui va continuer de vivre, « et qui, en se continuant, nous rendra peut-être un jour ce que nous avons perdu. Dieu le veuille ! »

La profession de foi que Babut et ses amis voulaient mettre à la base de leur union fédérative n'était pas une déclaration de foi commune, « dont les termes, si larges fussent-ils, risqueraient de n'être pas interprétés par tous de la même façon ». Toutefois, Babut ajoutait en note : « Il serait d'un grand effet, et nous souhaiterions que l'Union fédérative eût à sa base des affirmations religieuses communes. Nous nous approprierions volontiers celles de Jarnac, amendées de façon à affirmer, plus nettement, l'autorité religieuse de l'Écriture Sainte, en tant que document des révélations divines, et *la résurrection de Jésus-Christ*, comme fait historique en même temps que surnaturel. »

« Notre drapeau, ajoutait Babut, c'est notre programme d'action ; c'est aussi... un ardent désir de charité, les uns pour les autres ; un même et profond amour pour Dieu, notre Père céleste, et pour Jésus-Christ, notre Sauveur et notre Maître ; un même et profond amour pour tous nos frères en général et pour notre Patrie bien-aimée, que nous ambitionnons d'arracher aux erreurs romaines et à la libre pensée athée pour la conduire à l'Évangile éternel. »

Le projet de Babut ne s'est pas réalisé à ce moment-là, mais il ne s'est pas découragé. Il a été l'un des organisateurs de ces Journées de Livron, dont le souvenir est resté si lumineux au cœur de ceux qui y ont pris part. Il se montrait, comme l'a dit Draussin, « empressé à saisir toutes les occasions de manifester par quelque rencontre extraordinaire, et en quelque entreprise commune, non seulement l'étroite parenté des fractions de l'Eglise réformée, mais encore l'unité essentielle de toutes les dénominations ecclésiastiques. »

Toute l'œuvre de la Fédération protestante de France s'est inspirée de cet esprit. Et aujourd'hui, dans les projets de rapprochement des Eglises, il y a cette affirmation d'une foi commune qu'il avait si ardemment souhaitée, et qui permet toutes les espérances. Si la reconstitution de l'Eglise Réformée de France est aujourd'hui en vue, c'est que les églises séparées ont suivi les chemins montants qu'entrevoyait le cœur généreux de Babut, et par lesquels elles vont aboutir à la cime.

La tradition de Charles Babut est continuée aujourd'hui par des générations de pasteurs qui portent son nom. Sa

bénédictio n'a pas cessé de reposer sur l'Eglise qu'il a si profondément aimée. Elle est unie dans son souvenir ; s'il en est ainsi, c'est qu'en réalité elle est unie dans la foi qui était la sienne, et qui est la foi à l'Evangile éternel.

Henri MONNIER,
*Doyen de la Faculté de théologie
de Paris.*